



Mondercange, le 4 décembre 2018

Au Collège Echevinal de la
Commune de Mondercange

Concerne: intervention lors de la séance du conseil communal du 7 décembre 2018

Monsieur le Bourgmestre,
Madame, Monsieur les Echevins,

Dans le cadre du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, nous vous prions de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la séance du conseil communal l'intervention suivante :

Si, au Parc Molter, nous étions confrontés à un terrain inculte, destiné à être transformé en parc public, l'initiative du Collège des Bourgmestre et Échevins de faire participer la société civile à la conception du projet serait hautement louable. Cependant, nous y trouvons une infrastructure dont l'aménagement tend vers sa fin et qui exige plutôt des mesures d'ordre technique telles que trouver un remède contre les odeurs désagréables, agrandir l'aire de jeux en place et définir quelques touches finales, que des visions grandioses dont la réalisation devra rester illusoire faute d'espace suffisant. En dehors des mesures plus ou moins connues à ce stade, dont la construction d'un bloc sanitaire, d'une piste de pétanques et d'un jeu d'eau, l'aménagement davantage de plantations, etc., les réalisations supplémentaires ne peuvent être que d'une envergure très limitée.

S'il est possible d'expliquer cette étroitesse de la marge de manœuvre aux adultes intéressés par la matière, une compréhension de ces limites très restrictives ne peut être attendue de la part des enfants. Or, comme corollaire de sa politique participative, le Collège des Bourgmestre et Échevins a même invité les enfants de l'enseignement fondamental à formuler leurs désirs moyennant un concours de dessin. Comment faire pour leur présenter comme résultat de leur assistance un catalogue de mesures non spectaculaires et à des lieux différentes de leurs suggestions, car nul ne doute que l'imagination des enfants s'arrêtera majoritairement à des suggestions telles qu'un terrain de football, une piscine en plein air avec toboggan géant, un parc à attractions style Parc Merveilleux ou Disneyland et ainsi de suite ?

Le Collège des Bourgmestre et Échevins veut-il bien fournir les réponses aux questions suivantes :

- quel a été l'écho réservé par la population respectivement les élèves de l'enseignement fondamental à l'appel à collaboration lancé par le Collège des Bourgmestre et Échevins dans le cadre de l'achèvement de l'aménagement du Parc Molter ?
- quelles sont les suggestions venant du dehors présentant un aspect nouveau et susceptibles d'être examinées en profondeur ?

- n'est-il pas à craindre qu'une grande frustration se fera jour parmi les jeunes s'ils constatent que leurs rêves ne sont en fait que des châteaux en Espagne ?
- quel est le coût de la campagne publicitaire organisée en grande pompe à plusieurs niveaux (affiches, dépliants, boîtes à suggestions, encadrement du processus par une firme spécialisée, etc.) ?
- le Collège des Bourgmestre et Échevins, n'est-il pas d'avis que cet argent aurait été mieux investi dans l'exécution même des mesures inévitables ?

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Madame, Monsieur les Echevins, nos meilleures salutations.

Les conseillers du parti socialiste,

Danielle BECKER-BAUER

Marc BIEVER

Marc FANCELLI

Christine SCHWEICH

John VAN RIJSWIJCK